



VIGIPIRATE CONSIGNES DE SECURITE

23 novembre 2015

publié le 23/11/2015

Contrôle des accès

Les dernières consignes de sécurité sont applicables dès ce matin et seront strictement respectées. Pour notre établissement qui ne dispose pas de système électronique de contrôle d'accès, cela implique la fermeture du portail d'accès principal.

En dehors des heures d'accès contrôlées habituellement par les adultes de l'établissement (arrivée des élèves le matin, départ le soir) , les visiteurs (parents, public, fournisseurs....) doivent appeler l'établissement, se faire connaître et un adulte viendra ouvrir et contrôler les identités si besoin.

Attention, les élèves externes ou demi-pensionnaires libres qui arrivent en horaire décalé (début des cours à 9h20 par exemple...) doivent prendre leurs précautions et arriver pour leur heure de cours.

Un adulte de l'établissement viendra sur ces horaires ouvrir le portail et refermera ensuite.

Merci de respecter ces consignes pour la sécurité de tous !{{}}

Portfolio

